

<http://www.snetap-fsu.fr/Compte-rendu-CAP-SA-des-31-mai-et.html>



Compte rendu CAP SA des 31 mai et 1er juin 2012

- Métiers - Administratif.ve - Carrière, rémunération, conditions de travail - CAP des Secrétaires Administratifs -

Date de mise en ligne : mardi 5 juin 2012

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Intervention préalable des représentants [FSU](#)

Il est des mots malheureux, qui même reconnus comme tels n'en demeurent pas moins inadmissibles ! Ils portent en eux la division et la stigmatisation. Ils frappent d'autant plus les fonctionnaires que ceux-ci n'oublient pas les attaques successives dont ils ont été l'objet ces dernières années. Ils n'oublient pas non plus leurs conditions de travail dégradées, les départs en retraite non remplacés, l'absence de visibilité sur l'évolution de leurs missions ainsi que leur remise en cause dans une vision purement comptable, le blocage de leur déroulement de carrière et la dégradation de leur pouvoir d'achat.

Dans un pays où le Président de la république sortant revendiquait ouvertement le « lever tôt » en opposition à ceux qui se lèveraient tard, l'appellation « les vrais travailleurs » renvoie au célèbre « séparer le bon grain de l'ivraie »

Tout cela est à méditer !

A la [FSU](#), nous avons l'outrecuidance de revendiquer notre place de corps intermédiaire . Face aux politiques de régression sociale, aux attaques à l'encontre des salariés, aux choix de faire payer la crise à celles et ceux qui n'en sont en rien responsables, la FSU par ses initiatives a pris toute sa place dans les mouvements sociaux . Et durant ces 5 dernières années, elle n'a cessé de porter des propositions alternatives aux débats, propositions restées sans écho...car tendant à freiner les contre-réformes gouvernementales.

A la FSU, nous avons eu l'outrecuidance d'appeler au changement !

C'est pourquoi confirmant nos revendications pour le développement de l'emploi, le pouvoir d'achat et la protection sociale, nous réaffirmons qu'une nouvelle répartition des richesses est indispensable et possible.

Le changement c'est maintenant et nous attendons aussi qu'il se concrétise au Ministère de l'agriculture par :

- l'arrêt des suppressions d'emploi et créations d'emploi nécessaires au bon fonctionnement du service public ;
- l'arrêt immédiat de la [RGPP](#) et de toutes ses conséquences néfastes ;
- l'arrêt du recours aux emplois précaires,
- la mise en oeuvre d'un véritable plan de titularisation pour l'ensemble des précaires, sans concours et sur place ;
- l'augmentation de la valeur du point d'indice et rattrapage de la perte de pouvoir d'achat depuis 2 000 avec priorité aux bas salaires et un revenu minimum de 1 700 euros net ;
- l'arrêt du salaire au mérite avec l'intégration des primes dans le salaire, et en ce qui nous concerne nous avons dit à plusieurs reprises tout le bien que nous pensions de la [PFR](#) ;
- l'augmentation notoire du nombre de promotions de corps et d'avancement de grade ;

Le changement c'est maintenant ! Et nous attendons aussi qu'il se concrétise dans le fonctionnement des [CAP](#) :

arrêt des contraintes imposées aux représentants des personnels ;
suppressions des freins à toutes les mobilités choisies avec prise en compte de critères objectifs dans un barème, avec levée des réserves pour plafond d'emploi, compteur, etc. ;
présence des représentants des personnels lors des réunions d'arbitrage inter corps ;
pour les avancements et promotions, étude par la CAP avec l'établissement d'un barème négocié de tous les

Compte rendu CAP SA des 31 mai et 1er juin 2012

dossiers des agents proposés ;

arrêt des pré CAP bilatérales existant pour certains corps et rencontre collective des représentants des personnels 15 jours au moins avant la date de la CAP, avec l'ensemble des documents de travail fournis.

La FSU entend prendre toute sa place dans les mois à venir dans la défense des salariés du ministère, à la fois en terme de pouvoir d'achat que des conditions de travail.

Les mauvais coups portés au fonctionnaires doivent avoir une fin. La Fonction Publique dans ce monde en perpétuelle évolution est porteuse d'une vision de la société ou le respect des uns le dispute à la solidarité des autres.

Au nom de la FSU, nous demandons officiellement que les décisions qui vont vers la privatisation, ouvertement ou subrepticement du service public cessent.

Et pour commencer nous devons bannir l'expression « client » du service public. L'utilisateur correspond à ce que nous défendons.

Promotions dans le corps des SA à compter du 1er juillet 2012

Conditions de promouvabilité : appartenir à un corps de catégorie C ou de même niveau et justifier d'au moins 9 ans de services publics

Promotions dans le corps des SA à compter du 1^{er} juillet 2012

Conditions de promouvabilité : appartenir à un corps de catégorie C ou de même niveau et justifier d'au moins 9 ans de services publics

Assiette de calcul	Nombre de promotions (article 5 du décret 2010-1752 : 3416*5%*50%)	70 % au choix	30 % par examen professionnel
3362	84	59	23
MAPS		Nbre d'agents promouvables	Nbre de promotions
01 - Nord Pas de Calais, IDF, Picardie		304	5
02 - Alsace, Franche-Comté, Lorraine		277	4
03 - Bretagne, Basse-Normandie, Haute-Normandie		391	6
04 - Centre, Pays-de-la-Loire		386	6
05 - Aquitaine, Poitou-Charente		313	5
06 - Limousin, Midi-Pyrénées		344	5
07 - PACA, Corse, Languedoc-Roussillon		324	5
08 - Auvergne, Rhône-Alpes		385	6
09 - Outre-Mer		150	3
10 - Administration Centrale et International		339	5
11 - Champagne-Ardenne, Bourgogne		235	4
12 - Etablissements publics		100	2
13 - Offices *		136	2
Divers (CLD, congé parental,...)		53	1
TOTAL		3747	59

Dont	
FAM	57 0,50
ASP	79 1,24
IRAO	0 0,00
DCEADOM	0 0,00

Avancements au grade de SA classe supérieure à compter du 1er juillet 2012

Assiette de calcul (conditions de l'examen professionnel) : 1059

Nbre de promotions (taux 14 %) : 149

70 % au choix : 104

30 % par examen professionnel : 45

Avancements au grade de SA classe supérieure à compter du 1^{er} juillet 2012

Assiette de calcul (conditions de l'examen professionnel)	Nbre de promotions (taux 14 %)	70 % au choix	30 % par examen professionnel		
1059	149	104	45		
MAPS				Nbre d'agents promouvables	Nbre de promotions
01 - Nord pas de calais, IDF, Picardie				43	5
02 - Alsace, Franche-Comté, Lorraine				42	5
03 - Bretagne, Basse-Normandie, Haute-Normandie				64	7
04 - Centre, Pays de la Loire				73	5
05 - Aquitaine, Poitou-Charente				58	5
06 - Limousin, Midi-Pyrénées				58	7
07 - PACA, Corse, Languedoc-Roussillon				80	9
08 - Auvergne, Rhône-Alpes				52	5
09 - Outre-Mer				22	2
10 - Administration centrale, International				75	9
11 - Champagne-Ardenne, Bourgogne				60	5
12 - Etablissements publics				11	1
13 - Offices				259	30
Divers (CLD, Congé parental, ...)				11	1
	Total			962	94

Dont	FAM	12	1,39
	ASP	247	25,48
	INAO	0	0,00
	OGEADOM	0	0,00

Avancements au grade de SA classe exceptionnelle à compter du 1er juillet 2012

Assiette de calcul (conditions de l'examen professionnel) : 624

Nbre de promotions (taux 10 %) : 62

70 % au choix : 43

30 % par examen professionnel : 19

Avancements au grade de SA classe exceptionnelle à compter du 1^{er} juillet 2012

Assiette de calcul (conditions de l'examen professionnel)	Nbre de promotions (taux 10 %)	70 % au choix	30 % par examen professionnel		
624	62	43	19		
MAPS				Nbre d'agents promouvables	Nbre de promotions
01 - Nord pas de calais, IDF, Picardie				27	2
02 - Alsace, Franche-Comté, Lorraine				25	2
03 - Bretagne, Basse-Normandie, Haute-Normandie				40	3
04 - Centre, Pays de la Loire				35	3
05 - Aquitaine, Poitou-Charente				30	2
06 - Limousin, Midi-Pyrénées				35	3
07 - PACA, Corse, Languedoc-Roussillon				33	2
08 - Auvergne, Rhône-Alpes				44	3
09 - Outre-Mer				8	1
10 - Administration centrale, International				68	5
11 - Champagne-Ardenne, Bourgogne				33	2
12 - Etablissements publics				13	1
13 - Offices				206	14
Divers (CLD, Congé parental, ...)				3	0
	Total			600	43

Dont	FAM	162	11,61
	ASP	21	1,51
	INAO	20	1,43

Promotions au grade d'Assistant Principal de Service social

Avis favorable de principe pour 2 demandes

Demandes d'intégration dans le corps des Secrétaires Administratifs

Toutes les demandes ont reçu un avis favorable.

Accueil en détachement dans le corps des Secrétaires Administratifs

Avis favorable pour une personne de l'AgroCampus Rennes

Intégrations dans le corps des Assistants sociaux après détachement

Avis favorable pour une personne de la [DRAAF](#) Bourgogne.

Les demandes pour la DRAAF Languedoc Roussillon, pour la DRAAF Nord Pas de Calais, pour la DRIAAF Ile de France seront examinées à la CAP de Juin 2013.

Intégration directe dans le corps des assistants sociaux

Avis favorable pour le détachement pour une personne à l'[ASP](#) et défavorable pour l'intégration.

Report de l'examen à la CAP de Juin 2013 pour une personne de la DRAAF Auvergne, .

Intégrations et Détachements de Secrétaires Administratifs dans le corps des Techniciens Supérieurs

5 demandes d'intégration et 26 demandes de détachement sont présentées. Ces demandes seront examinées lors de la prochaine CAP d'Automne en raison de l'absence d'éléments. Un avis y sera alors donné.

Demande de recours sur l'application de la PFR en 2011

DOUBLE RECOURS (Part Fonction et Part Résultat

Sur les 6 demandes présentées : 3 demandes ont obtenues une revalorisation, 1 a eu une abstention des organisations syndicales, 1 avis partagé a été rendu, 1 était relative à 2010 et n'a pas été modifiée.

SUR LA PART FONCTION

Sur les 21 demandes présentées : 9 demandes ont obtenues une revalorisation, 1 était sans objet, 4 ont eu une abstention des organisations syndicales (parmi celles-ci 1 sera expertisée), 3 avis partagés ont été rendus, 4 dossiers seront expertisés et examinés à la CAP d'Automne.

SUR LA PART RESULTAT

Sur les 20 demandes présentées : 5 demandes ont obtenues une revalorisation, 1 était sans objet, 2 ont eu une abstention des organisations syndicales, 8 avis partagés ont été rendus, 4 demandes sont reportées à la CAP d'Automne dont 2 seront expertisées.

RECOURS TYPE

Sur les 2 demandes présentées : 1 demande est en cours de régularisation et l'autre est reportée à la CAP d'Automne.

SUR LA PART FONCTION DES AGENTS DES OFFICES

28 demandes sont présentées et seront examinées à la CAP d'Automne afin de permettre la mise en place de cotations intermédiaires.

Révision de l'[IFTS](#) 2009

1 demande est présentée et a obtenu un avis favorable.

Tableau des mobilités

SRVP sous réserve de la vacance de poste

SREPES sous réserve du plafond d'emploi du secteur

SRAIC sous réserve d'arbitrage inter-corps

SRASA sous réserve de l'avis de la structure d'accueil

SRC sous réserve des compteurs

Mobilité 31 mai et 1er juin 2012

Les représentants FSU

Dominique LO FARO - [SG/SRH/Bureau des Pensions](#) - 01 49 55 55 42 -
dominique.lo-faro agriculture.gouv.fr

Jean-Philippe MARTEAU - [DDCSPP](#) Deux-Sèvres - 06 84 10 38 71 -
jean-philippemarteau deux-sevres.gouv.fr

Joël CHAPTAL (expert) - [LEGTA](#) Carpentras - 03 90 60 80 80 -
joel.chaptal educagri.fr

Brigitte THABARD (experte) - Lycée Nature - La Roche sur Yon -
02 51 09 82 82 - brigitte.boucard educagri.fr

Sylvie RABET - Lycée de l'Hérault - 04 67 63 26 36 - sylvie.rabet educagri.fr

Sylvie GUILLOU (experte) - [DDAF](#) Ille-et-Vilaine - 02.99.28.21.56 -
sylvie.guillou agriculture.gouv.fr